



Rapport d'activité

Appui Santé 37

2022



Sommaire

Le mot du président	4	Les projets en cours	26
Notre organisation	5	Les Soins Oncologiques de Support	26
La gouvernance	5	ICOPE	27
Le conseil d'administration	5	Le rapport financier	28
Le bureau	6	Les chiffres clés	28
L'assemblée générale	6	Comptes d'exploitation	28
L'équipe et l'organisation interne	7	Bilan comptable	28
Les formations et sensibilisations	8	Compte de résultat détaillé	29
Les partenaires accueillis	9	Les orientations 2023	30
L'accueil des stagiaires	9	Le projet associatif	30
Le Dispositif d'Appui à la Coordination	10	Les orientations retenues pour 2023	31
Qu'est ce qu'un DAC	10		
Les 3 missions d'un DAC	10		
Les enjeux des actions d'un DAC	10		
Processus d'une demande DAC	11		
L'appui aux parcours individuels	12		
Synthèse de l'activité de la mission 1 et 2 en 2022	12		
Zoom sur l'activité de la mission 2 : l'appui à la coordination	13		
Appui à la structuration des parcours et animation territoriale	16		
Mieux connaître les ressources du territoire	16		
Participer aux instances de coordination et d'animation territoriale	17		
Former et sensibiliser	18		
Participer au déploiement de SPHERE	19		
Les outils de communication	19		
Le CODAC CVL	20		
Les principales missions	20		
Les membres du CODAC	20		
Les activités du CODAC	21		
Synthèse des résultats de l'enquête de satisfaction	22		

Le mot du président

Malgré une crise sanitaire majeure en 2020, Appui Santé 37 a su garder le cap et poursuivre le déploiement du Dispositif d'Appui à la coordination sur le département de l'Indre-et-Loire.

Après avoir mis l'accent sur l'organisation de la mission d'appui à la coordination des parcours de santé individuels, 2022 a permis de déployer plus largement la mission d'appui à la structuration des parcours au niveau territorial, notamment grâce au recrutement d'une chargée de mission dédiée. Cette année, l'accent a notamment été mis sur les rencontres partenaires, avec pour objectif de mieux faire connaître les missions du DAC et de montrer l'intérêt pour les professionnels d'y recourir.

Le DAC est un jeune dispositif mais sa plus-value et la pertinence de ses actions doivent pouvoir être accessibles à l'ensemble de la population de notre département. Un seul moyen : Continuons à nous faire connaître !

Il a aussi été attribué au Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) un rôle d'observatoire pour aider à l'identification des risques de ruptures de parcours auprès des partenaires. Cette mission constitue un enjeu majeur afin de trouver des solutions communes et partagées pour favoriser le maintien à domicile, et devra être structurée dans les années à venir.

Mais l'activité d'Appui Santé 37 ne se résume pas aux missions du DAC. Au regard de la complexité des situations orientées, rendues plus importantes du fait des tensions observées en termes de ressources disponibles, il apparaît de plus en plus important de mettre l'accent sur des actions de prévention et de promotion de la santé. En 2023, de nouveaux projets en ce sens verront le jour, tels que le déploiement des Soins Oncologiques de Support et la coordination du programme ICOPE auprès des acteurs du domicile.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des administrateurs de l'Association et les salariés pour leur implication dans la réalisation du projet associatif 2023-2027 ayant abouti à l'identification de valeurs communes : le respect de tous, l'équité dans les accompagnements et réponses apportées, et la recherche de l'efficacité de nos actions pour les personnes, leurs proches et les partenaires.

Dr Jean-Pierre PEIGNÉ, Président

Notre organisation

● La gouvernance

Appui Santé 37 est une association de loi 1901 disposant d'une gouvernance partagée permettant la représentation des acteurs des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Elle s'organise en 3 niveaux d'instance : l'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau.

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé des membres des 3 collèges définis par les statuts d'Appui Santé 37 :

● Collège des membres fondateurs

- ASSAD-HAD,
- CPTS Asclépios,
- CPTS Castel Réseau Santé,
- CPTS Nord Touraine,
- CPTS O'Tours,
- CPTS de La Rabelaisie
- CPTS Sud Lochois,
- Fédération ADMR d'Indre-et-Loire,
- Réseau Oncologie 37,
- URAASS CVL.

● Collège des membres de droit

- Clinique de Vontes et La Confluence, représentant FHP,
- Fédération URPS Centre-Val de Loire,
- Groupement hospitalier de territoire Touraine.

● Collège des membres associés (élus par l'ensemble des membres associés).

- UGECAM-Le Clos Saint-Victor,
- KORIAN-Ehpad La Ménardière,
- APF France Handicap.

Vie associative

1

Assemblée
Générale

2

Bureaux

4

Conseils
d'Administration

Le bureau

Les membres du bureau sont élus par les membres du conseil d'administration pour une durée de 3 ans et dont le renouvellement a eu lieu le 7 septembre 2022 :

- Président : Dr Jean-Pierre PEIGNÉ, CPTS Sud Lochois,
- Vice-Président : Dr Pierre-Etienne CAILLEUX, Réseau Oncologie 37,
- Secrétaire : M. Pascal OREAL, ASSAD-HAD,
- Secrétaire-adjointe : Dr Agnès FARRÉ, CPTS Asclépios,
- Trésorière : Mme BLANC Laure, Fédération ADMR,
- Trésorière-adjointe : Mme Nadine MOUDAR, CPTS Castel Réseau Santé,
- Membre permanent : Mme Dominique BEAUCHAMP, URAASS.

L'Assemblée Générale

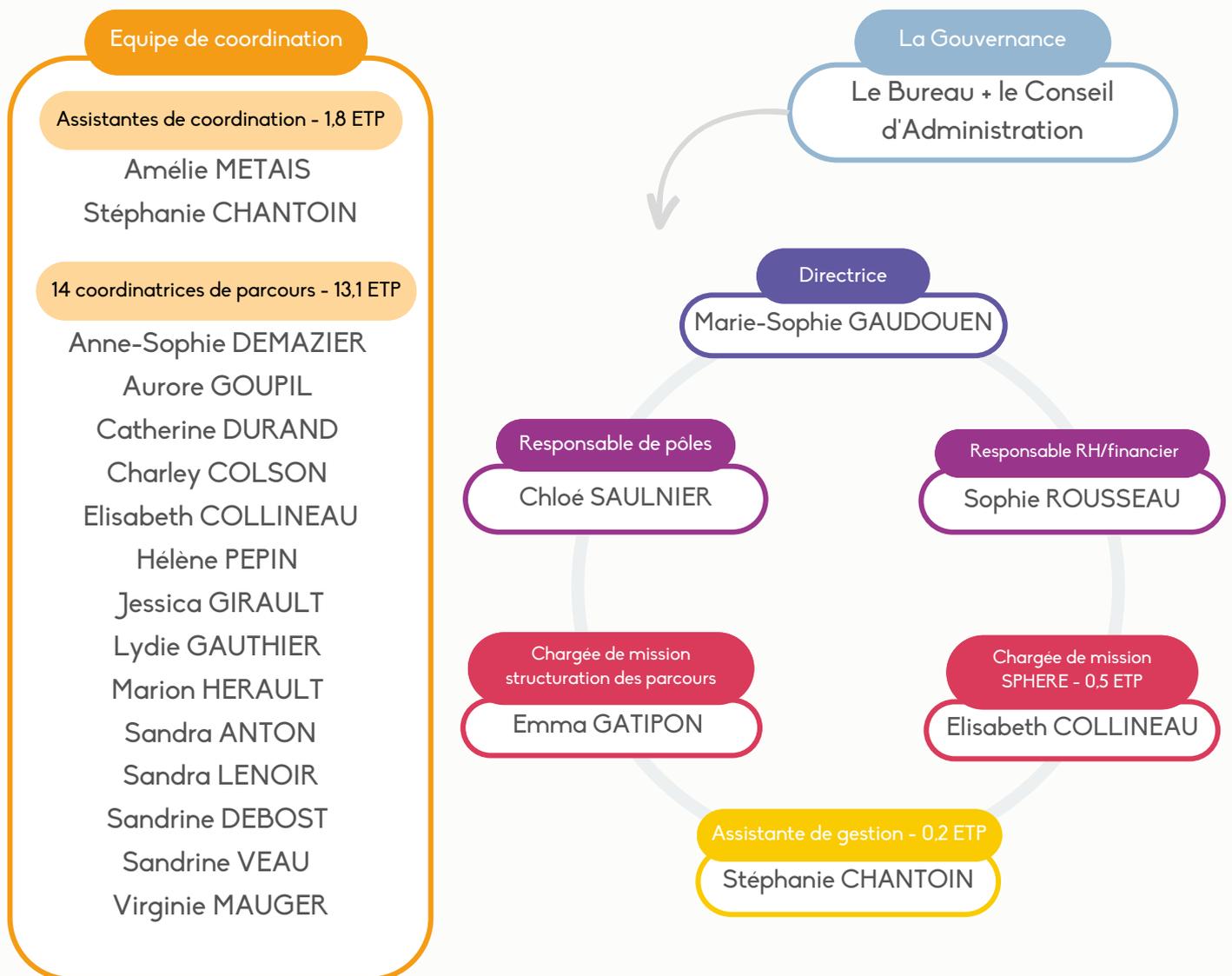
L'assemblée générale est composée des membres adhérents, autrement dit, des membres des collèges des membres fondateurs et de droit et de l'ensemble des membres associés.

● Membres associés

- UADAPEI 37
- ADMR Les Maisonnées
- AGEVIE
- ANAS Le Courbat
- APAJH 37
- APF-France Handicap 37
- CESAP - Association Comité d'Etudes, d'Education et de Soins auprès des Personnes Polyhandicapées
- Association CORDIA
- Association de l'Aide Familiale Populaire 37
- Association pour le Soutien à l'Intégration Scolaire et Sociale des sujets déficients intellectuels
- Centre Bois Gibert
- Centre d'habitat Léopold Bellan
- CRF LE CLOS SAINT-VICTOR
- EHPAD La Bourdaisière
- EHPAD Preuilley-sur-Claise
- Entraide & Solidarités
- Equipe Mobile Bel Air
- Fondation VERDIER
- Groupe SOS Jeunesse et La Boisnière
- KORIAN La Ménardière
- LADAPT - Institut du Mai - EVA
- Le Clos Saint Vincent
- Les Elfes 37
- Les Grands Chênes
- Les Jardins d'Iroise d'Oé
- Maison des Adolescents 37
- Petit-Fils
- Pôle Handicap Mutualité
- Résidence Debrou
- Sauvegarde de l'Enfance 37
- Senior Compagnie
- Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert Tours
- Village Répit Famille de Fondettes

● L'équipe et l'organisation interne

L'équipe d'Appui Santé 37 est composée de 20 salariées pour un total de 19,6 équivalents temps plein. Elle s'organise ainsi :



les chiffres clés de la vie de l'équipe



Les mouvements de 2022 :

- Emma GATIPON, recrutement en janvier 2022,
- Sandra ANTON, recrutement en février 2022,
- Chloé SAULNIER, départ en mars 2022 (recrutement remplaçante en 2023),
- Sandrine DEBOST, départ en décembre 2022 (recrutement remplaçante en 2023).

● Les formations et sensibilisations

Afin d'assurer la qualité du service rendu et d'accompagner au mieux les professionnels et usagers, des temps de formation sont régulièrement proposés à l'équipe d'Appui Santé 37. Il peut s'agir de formations validantes ou de colloques/journées thématiques organisées par des partenaires. Ces formations permettent aux salariées d'enrichir leurs connaissances et participent au développement de la polyvalence. Elles permettent également de répondre aux besoins organisationnels et sécuritaires de l'équipe.

Quelques exemples

10



Formations
Validantes

- DU Autisme et troubles du neuro-développement de l'enfance à l'âge adulte (1 coordinatrice de parcours)
- Premiers secours en santé mentale (4 coordinatrices)
- Formation VRS Addiction (10 coordinatrices)
- Formation EHESP : "Mettre en place un Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes par un management agile" (chargée de mission)

27



Colloques, congrès,
webinaires

- Journée régionale sur l'ETP
- Journée annuelle OncoCentre - Matinée dédiée à l'Oncogériatrie
- Journée d'étude régionale "La santé aujourd'hui et demain"
- Colloque "place des professionnels dans la relation aidants-aidés"
- Colloque "Accompagner à domicile des personnes en situation de handicap psychique"

6



Formations
RH/Administratifs

- Formation logiciel comptabilité
- Formation Cyber Sécurité
- OPCO Formation (Modalité de l'alternance ; Divers types de financements ; Développement des compétences)

En 2022, 4 salariées ont bénéficié de la formation "Sécurité santé au Travail" et sont désormais référentes sur cette thématique.

● Les partenaires accueillis

Depuis 2021, les locaux d'Appui Santé 37 accueillent deux professionnelles du GIP Centre-Val de Loire.

- **Fouraha SAID SOILHI**
Chargée d'accompagnement territorial
dans l'Indre-et-Loire
- **Saïda FKIR PIVETTA**
Conseillère médicale



● L'accueil des stagiaires

Appui Santé 37 accueille régulièrement des professionnels ou étudiants aussi bien pour une journée d'immersion au sein des équipes de l'association que pour des stages dans le cadre de leurs cursus de formation.

- **Infirmière en cancérologie au CHRU de Tours**
Stage dans le cadre de la formation IPA, Onco
3 mois
- **Infirmière en libérale**
Stage dans le cadre de la formation IPA, pathologie chronique
2 mois
- **Etudiant Educateur Spécialisé**
Stage dans le cadre de la formation Educateur Spécialisé
4 mois
- **IPA du CORT 37**
Journée d'immersion
- **2 secrétaires du CORT 37**
Journée d'immersion
- **Etudiante en Master 1 "Parcours, coordination des trajectoires de santé"**
Début du stage en novembre 2022 (7 mois)

Le Dispositif d'Appui à la Coordination

● Qu'est ce qu'un DAC ?

Un dispositif d'appui à la coordination est une porte d'entrée départementale unique dédiée aux professionnels sociaux, médico-sociaux et sanitaires pour toute situation qu'ils ressentent complexe, quel que soit l'âge ou la pathologie de la personne concernée.

Les 3 missions d'un DAC



L'information et l'orientation vers les ressources sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire



L'appui à la coordination des parcours individuels pour favoriser le maintien à domicile

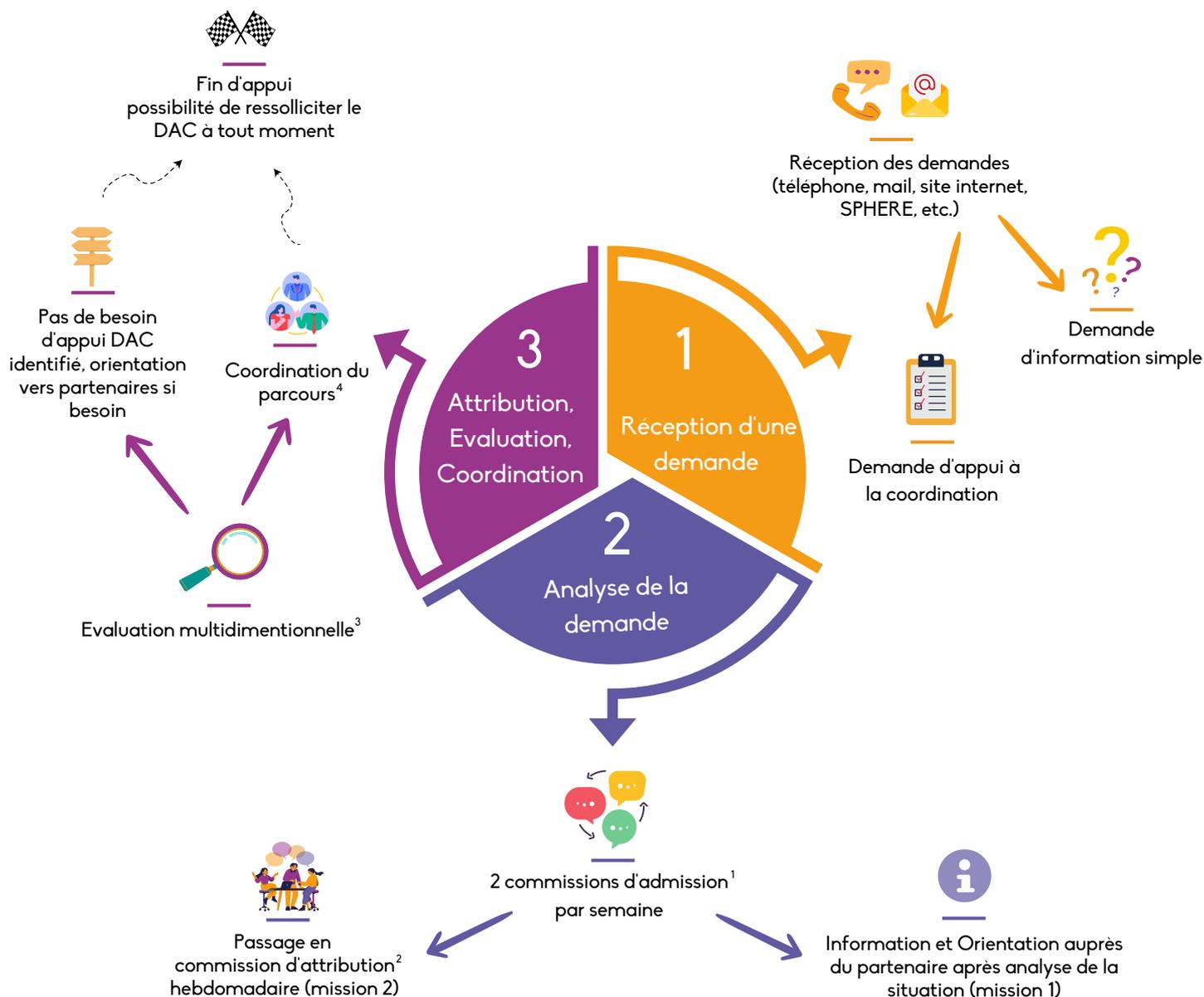


L'appui à la structuration des parcours et à l'animation territoriale

Les enjeux des actions d'un DAC

- Améliorer la coordination des parcours et éviter les doublons de prise en charge
- Venir en appui aux professionnels sans se substituer
- S'adapter aux besoins des personnes en s'appuyant sur les ressources du territoire
- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre
- Capitaliser sur les méthodes et les outils de travail du territoire
- Promouvoir une culture partagée de la coordination des parcours de santé, de vie.

Processus d'une demande DAC



Quelques définitions

- Commission d'admission** : temps de lecture et d'analyse des nouvelles demandes d'appui à la coordination par la responsable de pôles et deux coordinatrices afin d'identifier le niveau de réponse à apporter : information, orientation vers un autre partenaire compétent (mission 1), ou appui à la coordination par le DAC. En cas d'informations manquantes, une coordinatrice appellera l'orienteur afin d'obtenir des données complémentaires permettant de statuer.
- Commission d'attribution hebdomadaire** : suite à la commission d'admission, les demandes pour un appui à la coordination sont présentées et concertées en équipe pluridisciplinaires. Chaque situation est attribuée à une coordinatrice de parcours du secteur concerné.
- Evaluation multidimensionnelle** : évaluation globale prenant en compte les aspects sanitaires, médico-sociaux et sociaux. Cette évaluation est réalisée par le/la coordinateur.rice de parcours référent.e auprès de la personne, de son entourage, et de ses intervenants professionnels. Elle permet d'identifier l'incidence des problématiques rencontrées par la personne sur sa vie quotidienne et ainsi déterminer ses besoins et attentes pour permettre son maintien à domicile.
- Appui à la coordination de parcours** : après analyse de la situation globale de la personne et en concertation avec la personne elle-même, son entourage le cas échéant, et les professionnels intervenants, le/la coordinateur.trice de parcours élabore un plan personnalisé de coordination en santé (PPCS) en priorisant les préconisations au regard des souhaits de la personne elle-même. Il/elle favorise la mise en lien, l'échange et le partage d'informations utiles et nécessaires entre les professionnels autour de la personne et auprès d'elle. Il/elle identifie et mobilise les ressources du territoire afin de mettre en œuvre les réponses adaptées aux besoins non couverts.

● L'appui aux parcours individuels



Synthèse de l'activité mission 1 et 2 en 2022

Les sollicitations



Sollicitations du DAC

733 en 2021
+10% en 2022

Le type de réponses apportées :

319

179 en 2021

Informations / Orientations

483

554 en 2021

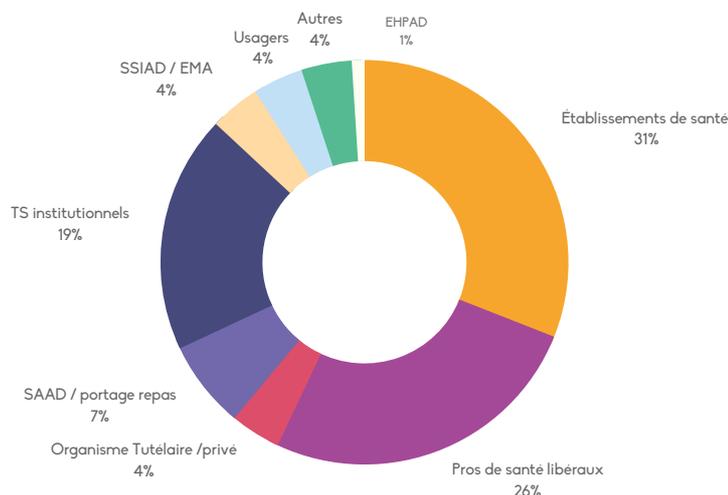
Suivi dans le cadre d'un appui à la coordination

- 2,5% en coordination ponctuelle (2021 : 3%)
- 53% en coordination soutenue (2021 : 61%)
- 42% en coordination intensive (2021 : 36%)



On remarque une complexification des situations et des accompagnements avec une augmentation de 6 points des coordinations intensives entre 2021 et 2022.

Les professionnels qui sollicitent le DAC



- Les premiers orienteurs sont les professionnels des établissements de santé dont **45 % d'assistant.e sociale.**
- Les deuxièmes orienteurs sont les professionnels de santé libéraux parmi lesquels on compte **77 % de médecins traitants**
- La part des sollicitations par les travailleurs sociaux des institutions (MDS, CCAS, etc.) augmente de 3 % par rapport à 2021.

Zoom sur l'activité de la mission 2 : l'appui à la coordination

Profils des personnes accompagnées

57 %

sont des femmes

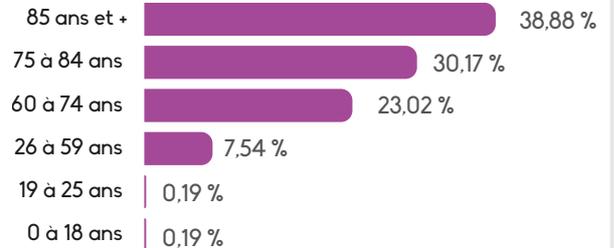
43 %

sont des hommes



77 ans

Âge moyen des
personnes
accompagnées

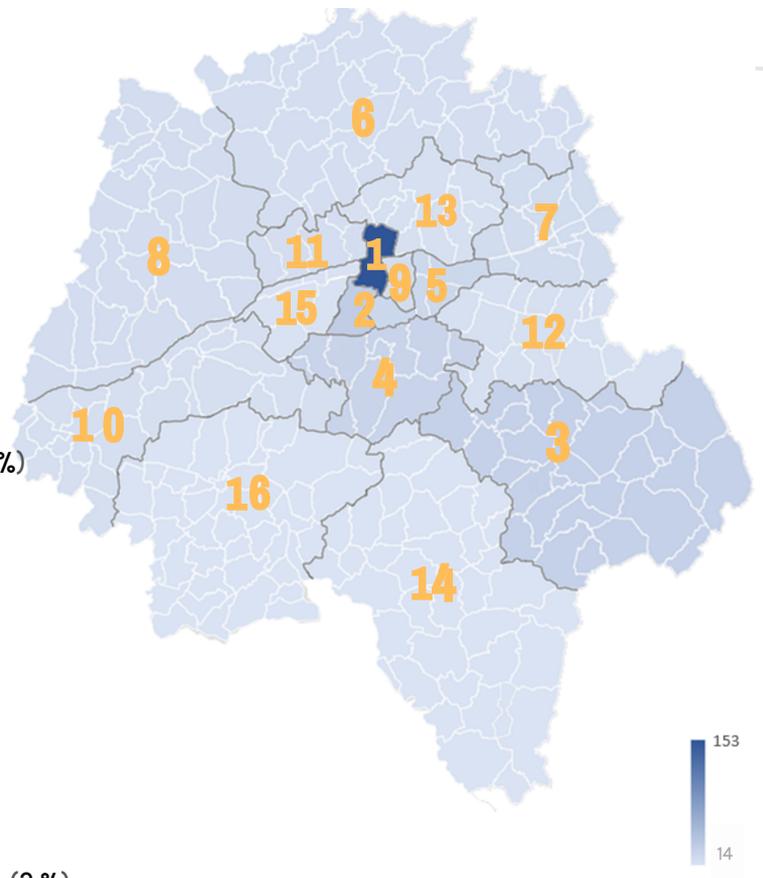


Les personnes âgées restent le public majoritairement accompagné par les coordinatrices du DAC. (92 % > 60 ans).

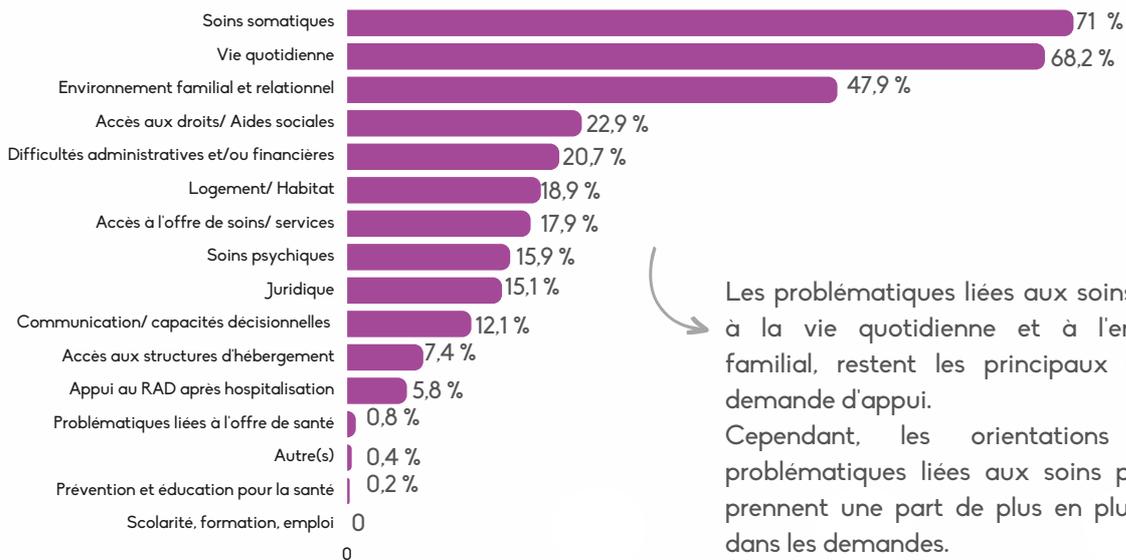
Localisation des demandes par canton

(lieu de résidence de la personne accompagnée)

- 1** Tours : 153 demandes (32 %)
- 2** Joué-les-Tours : 35 demandes (7 %)
- 3** Loches : 33 demandes (7 %)
- 4** Monts : 29 demandes (6 %)
- 5** Montlouis-sur-Loire : 24 demandes (5 %)
- 6** Château-Renault : 22 demandes (5 %)
- 7** Amboise : 22 demandes (5 %)
- 8** Langeais : 21 demandes (4 %)
- 9** Saint-Pierre-des-Corps : 20 demandes (4 %)
- 10** Chinon : 20 demandes (4 %)
- 11** Saint-Cyr-sur-Loire : 19 demandes (4 %)
- 12** Bléré : 19 demandes (4 %)
- 13** Vouvray : 18 demandes (4 %)
- 14** Descartes : 17 demandes (4 %)
- 15** Ballan-Miré : 17 demandes (4 %)
- 16** Sainte-Maure-de-Touraine : 14 demandes (3 %)



Problématiques identifiées lors d'une demande d'appui



Les problématiques liées aux soins somatiques, à la vie quotidienne et à l'environnement familial, restent les principaux motifs d'une demande d'appui. Cependant, les orientations pour des problématiques liées aux soins psychiatriques prennent une part de plus en plus importante dans les demandes.

Les accompagnements dans le cadre d'un appui à la coordination



Personnes accompagnées

431

File active moyenne mensuelle

32

File active moyenne mensuelle par coordinatrice



Visites à domicile



Kilomètres parcourus



Réunions de synthèse

Le temps de la coordination



Délai moyen entre la réception d'une demande et l'attribution à une coordinatrice de parcours



Durée moyenne de l'évaluation multidimensionnelle

300 jours

Durée moyenne d'appui à la coordination

5 mois

Durée médiane d'appui à la coordination

Les fins d'appui à la coordination



Fin d'appui

En 2021, le nombre de dossiers clôturés était de 579.

3 %

Après attribution à une coordinatrice

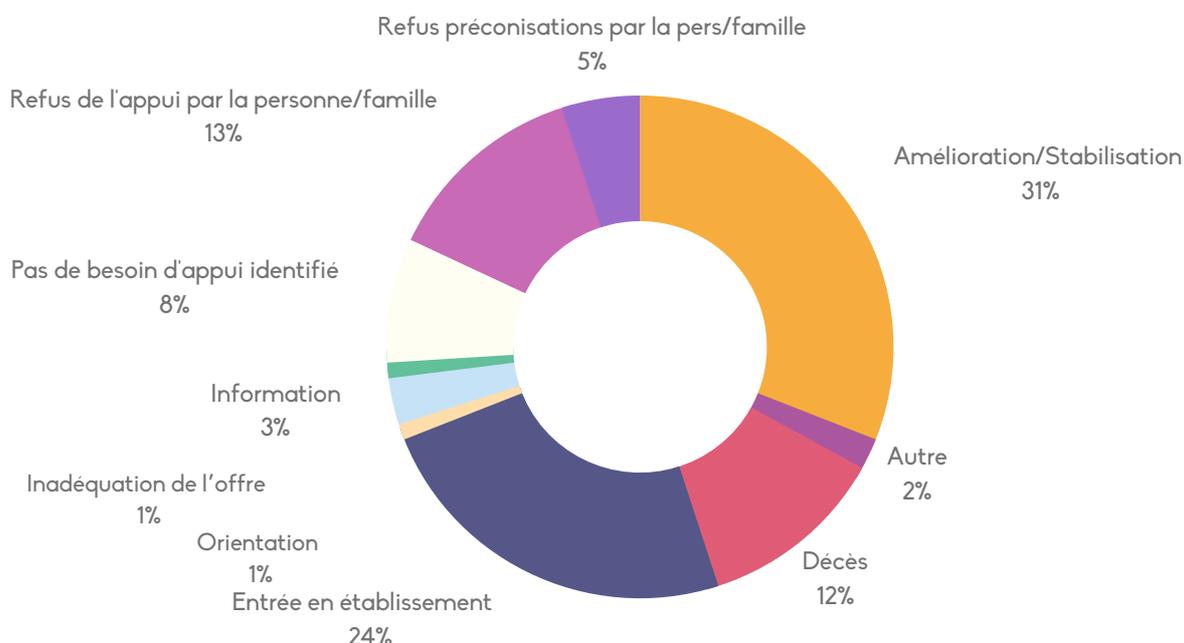
27 %

Après évaluation par une coordinatrice

70 %

Après coordination du parcours

Les motifs de fin d'appui



- Les fins d'appui restent pour 31 % dues à une amélioration ou à une stabilisation de la situation de la personne suite à une coordination du parcours par une coordinatrice du DAC.
- Le deuxième motif de fin d'appui est l'entrée en établissement. Le DAC favorise le maintien à domicile mais lorsque cela n'est plus possible, les coordinatrices accompagnent la personne jusqu'à l'entrée en établissement, toujours en priorisant ses attentes et besoins.
- Les refus d'appui ou de préconisations par la personne et/ou la famille représentent 18 % des fins d'appui. Ces fins d'appui peuvent intervenir dès les premières tentatives de contact, mais également au cours de l'accompagnement. En effet, s'il n'y a pas de durée limite d'intervention, en cas de refus réitéré de l'appui et/ou des préconisations, les coordinatrices sont amenées à mettre fin à l'accompagnement.

● Appui à la structuration des parcours et animation territoriale

Mieux connaître les ressources du territoire

Afin de rendre visible le DAC sur le territoire mais aussi de mieux connaître les ressources disponibles, l'équipe du DAC réalise régulièrement des rencontres partenariales. Ces rencontres ont lieu sur demande des partenaires ou à l'initiative du DAC, en fonction des besoins identifiés par l'équipe. Ces temps d'échange s'inscrivent toujours dans une logique d'articulation et de coopération avec les acteurs du territoire, au profit des personnes accompagnées.

Les rencontres partenariales en 2022



52

Rencontres partenariales

30 en 2021



En 2023, le DAC souhaite accentuer le travail d'articulation entre les acteurs du territoire et améliorer la compréhension des limites d'intervention de chacun. Cela se traduit par la mise en place de temps d'échanges avec les partenaires, autour de situations concrètes, afin de définir le rôle de chacun dans l'accompagnement.

Dont :

- 14 Acteurs du champs du handicap (ex: SAVS, IME, MDPH, Associations dans le champ du handicap/maladies rares, etc.)
- 7 Représentants des professionnels de santé libéraux (CPTS/URPS)
- 7 Acteurs du maintien à domicile (SAAD, HAD, associations, etc.)
- 6 Professionnels des CLS/CLSM du département
- 4 Hébergements pour personnes âgées ou en perte d'autonomie (résidences autonomie, EHPAD etc.)
- 4 Acteurs du champ de la prévention et promotion de la santé (ex : ligue contre le cancer, espace du souffle, etc.)
- 2 Associations à destination des aidants
- 2 Acteurs dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation d'obésité
- 2 Professionnels spécialisés dans l'accompagnement des publics en situation de précarité
- 2 Professionnels du champ de l'addiction (ex: CSAPA)
- 1 Professionnels du secteur de l'incurie et de l'hygiène
- 1 Etablissement de santé

Participer aux instances de coordination et d'animation territoriale

De part son expertise en coordination des parcours et sa mission d'animation territoriale, le DAC est invité régulièrement à participer à des groupes de travail organisés par les partenaires du territoire tels que les CLS, les CPTS, l'ARS ou encore le Conseil Départemental. En 2022, le DAC a participé à 30 instances différentes ce qui représente 71 réunions.

Quelques exemples

● Les coordinations autonomie

Les équipes du DAC participent régulièrement aux coordinations autonomie du département, portées par le Conseil Départemental de l'Indre-et-Loire, en tant qu'acteur du territoire. Ces coordinations permettent aux professionnels de se rencontrer, d'échanger sur les missions de chacun et d'identifier les problématiques et besoins du territoire à une échelle locale. Elles permettent également l'organisation d'événements et d'actions collectives auprès des professionnels et de la population.

● Groupe de travail incurie

Le DAC participe au groupe de travail portant sur le parcours des personnes en situation d'incurie organisé par le PDLHI. L'objectif étant de favoriser l'interconnaissance des acteurs intervenant auprès des personnes en situation d'incurie et de mieux structurer leur parcours. Les résultats de ce travail seront présentés en 2023.

● Groupe de travail parcours AVC

Le DAC a été invité par la CPTS O'Tours à participer au groupe de travail sur le parcours des patients ayant subi un AVC. Ces réunions se sont traduites par l'élaboration d'un schéma du parcours du patient, prenant en compte l'ensemble des acteurs impliqués. Ce travail a ensuite été présenté aux professionnels de la CPTS O'Tours et sera diffusé au sein de chaque structure partenaire du projet.

● Groupes de travail CLS Vallée de l'Indre

Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic territorial du CLS de la communauté de commune Touraine Vallée de l'Indre, le DAC a été amené à participer à plusieurs groupes de travail portant sur divers thématiques telles que : la perte d'autonomie, l'interconnaissance professionnelle, les addictions, etc.). Le CLS a été signé le 14 mars 2023.

● **Projet Régional de Santé 3**

Le DAC a participé aux groupes de travail "Handicap" et "Perte d'autonomie", organisés par l'ARS Centre-Val de Loire en 2022 dans le but de coconstruire le nouveau projet régional de santé 2023-2028.

● **PTSM**

Le Projet Territorial de Santé Mentale du département d'Indre-et-Loire se compose de plusieurs actions. Le DAC s'inscrit dans deux fiches actions et participe aux groupes de travail correspondants.

● **CTS**

La directrice d'AS 37 siège au Conseil Territorial en Santé du département. Cette instance de démocratie sanitaire participe à la réalisation du diagnostic territorial partagé et contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet régional de santé.

● **Groupe de travail CLSM Loches**

La directrice d'AS 37 participe aux groupes de travail du Contrat Local en Santé Mentale de la communauté de commune Loches Sud Touraine dont l'objectif est la mise en œuvre d'une cellule locale de coordination en santé mentale réunissant l'ensemble des partenaires compétents sur le territoire.

● **CNR Santé**

En décembre 2022, l'association AS 37 a été conviée à participer au Conseil National de la Refondation en Santé portant sur 4 thématiques : l'accès à la santé, l'attractivité et la fidélisation, la continuité et la permanence des soins et la prévention. Ce CNR était l'occasion pour les acteurs de santé du territoire de faire remonter les problématiques rencontrées au quotidien.

Former et sensibiliser

Les équipes du DAC sont sollicitées par plusieurs organismes de formation afin de présenter le dispositif à leurs étudiants mais plus largement pour partager leur savoir faire en coordination des parcours. En 2022, les équipes sont intervenues lors de la première année de formation des Infirmier.ère.s en Pratique Avancée (Université de Tours) et lors de la formation des Assistant.e.s de Soins en Gériatrie (Croix Rouge).

En 2022, le DAC est aussi intervenu lors d'une action de sensibilisation à la coordination de parcours des publics vulnérables lors de la journée départementale de prévention du suicide organisée par le réseau VIES 37.



Dossiers créés DAC sur SPHERE au 21/12/2022

(dont reprise des dossiers des anciens dispositifs MAIA, Paerpa et Onco 37)

Au service des professionnels du médical, du médico-social et du social, SPHERE est la plateforme de services numériques qui facilite, dans un cadre sécurisé, le partage et l'échange d'informations nécessaires à la prise en charge coordonnée du patient et de l'usager dans son parcours de soins. C'est également le logiciel métier des DAC de la région Centre-Val de Loire.

Appui Santé 37 est mandatée par l'ARS Centre-Val de Loire afin de participer à l'amélioration de l'outil collaboratif SPHERE et de promouvoir son déploiement auprès des professionnels d'Indre-et-Loire au côté du GIP e-Santé Centre Val de Loire.

En 2022, se sont plus de 28 réunions, groupes de travail, comités de pilotage et réunions GIP auxquels l'association a participé afin de déployer le logiciel et améliorer ses fonctionnalités.

Les outils de communication

La communication est un enjeu majeur pour Appui Santé 37 afin de rendre plus visible et lisible les missions portées par l'association. L'ensemble des outils déployés doivent permettre de mieux nous faire connaître et d'établir de nouveaux partenariats.

Ces outils permettent également de mettre à disposition des acteurs un certain nombre de ressources afin de faciliter leurs pratiques (liens vers ressources partenaires, documentations, outils, formulaire de contact et de demande d'appui DAC, etc.).

- 1 Site internet : appuisante37.org



- 1 Flyer reprenant les missions du DAC



- 1 Page LinkedIn : 341 abonnés et 33 articles depuis sa création



● Le CODAC CVL



En 2022, l'ensemble des DAC de la région se sont fédérés en association au sein du Collectif des Dispositifs d'Appui à la Coordination de la région Centre-Val de Loire (CODAC CVL).

Les principales missions



Fédérer les acteurs de la région Centre-Val de Loire œuvrant dans le domaine de l'appui aux parcours de santé.

Être un espace régional d'échange permettant aux adhérents de dialoguer et de se faire représenter auprès des institutions politiques et administratives, et être force de proposition dans le domaine de l'appui aux parcours de santé.



Organiser des rencontres, échanges, partages, favoriser la capitalisation entre acteurs dans le domaine de l'appui aux parcours de santé, en particulier les équipes des membres de l'association.

Les membres du CODAC

Le CODAC est constitué d'un représentant par DAC de la région. Lors de l'assemblée générale constitutive du 26 janvier 2022, les membres ont procédé à l'élection de leur premier bureau :

- Présidente : Marie-Sophie GAUDOUEN, Directrice d'Appui Santé 37
- Vice-Président : Philippe ADAM, Directeur de Santé Escalé 41
- Trésorière : Marilyn ROUME, Directrice d'Appui Santé 28
- Secrétaire : David BOUAZIZ, Directeur d'Appui Santé Loiret

Les activités du CODAC

● Au niveau régional

- Élaboration de la feuille de route relative à la stratégie décennale de lutte contre le cancer
- Participation à l'élaboration et à la rédaction du Projet Régional de Santé n°3
- Membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et participation aux travaux
- Administration de Qualiris
- Administration du GIP e-santé CVL
- Lien avec les partenaires régionaux : ARS CVL, Fédération URPS, DSR, etc.
- Réunion du CODAC : travaux d'harmonisation et mutualisation inter DAC CVL

● Au niveau national

- Groupe de travail "Observatoire des ruptures de parcours" : Direction Générale de l'Offre de Soins, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- Groupe de travail "Service rendu des DAC" : Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé (FACS)
- Groupe de travail "PPCS" : Direction Générale de l'Offre de Soins
- Administration de la FACS

Pour contacter le CODAC CVL : federation@codac-cvl.fr

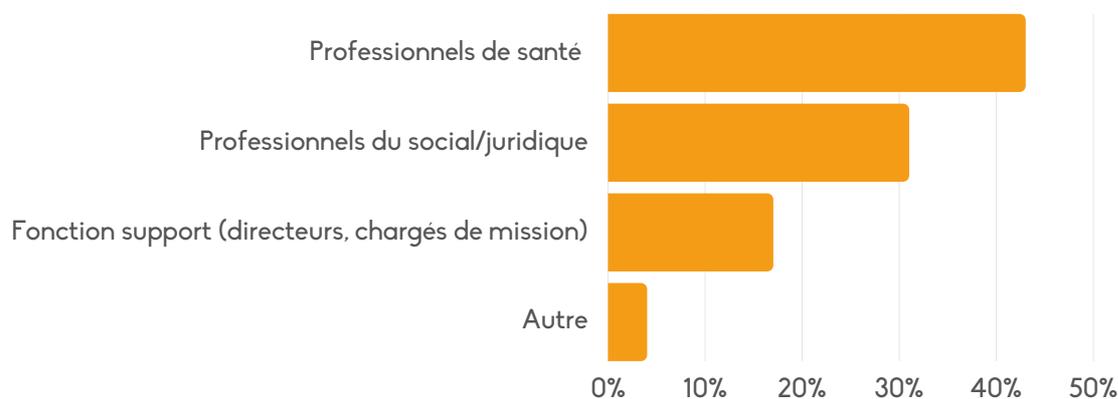
● Synthèse des résultats de l'Enquête de satisfaction

En juin 2022, afin de recueillir le niveau de satisfaction des professionnels du territoire sur les services proposés et rendus par le Dispositif d'Appui à la Coordination, un questionnaire a été diffusé auprès des professionnels sanitaires, médico-sociaux et sociaux, ayant déjà sollicité ou non ce dispositif.

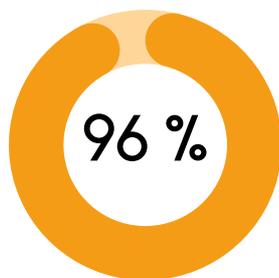
Le questionnaire a été envoyé par mail à près de 1400 professionnels et réseaux de partenaires.

Le taux de retour observé est de 20% soit un total de 281 répondants. Parmi les répondants 167 l'avaient déjà sollicité (59%).

LE PROFIL DES REpondANTS



LES MODALITES DE SOLLICITATION



96 % des répondants ayant déjà sollicité le DAC sont "satisfaits" ou "très satisfaits" des modalités de sollicitation.

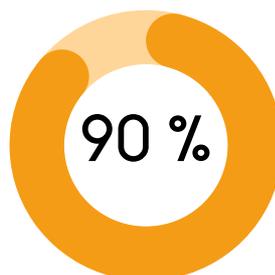
LES +

- Des modalités de sollicitation très faciles, fluides, adaptées
- Un formulaire de sollicitation simple à remplir
- Un retour rapide, une équipe réactive et disponible

LA REPONSE APPORTEE A LA SOLLICITATION

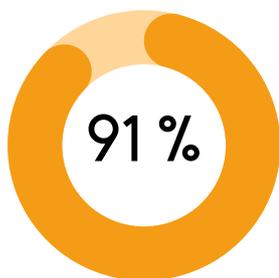
LES +

- La disponibilité
- La réactivité
- L'écoute
- La bienveillance



90 % des répondants ayant déjà sollicité le DAC sont "satisfaits" ou "très satisfaits" de la réponse apportée.

SOUTIEN DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



91 % des répondants sont "d'accord" ou "tout à fait d'accord" avec l'affirmation "le DAC est un soutien dans votre pratique professionnelle".

D'APRES LES PROFESSIONNELS CE SOUTIEN PERMET :

- De communiquer et d'échanger sur des situations
- D'avoir un relais sur le territoire ayant une vision globale de la situation et une bonne connaissance des ressources du territoire
- D'avoir un relais sur les thématiques hors champ de compétence du professionnel faisant la sollicitation
- D'avoir une prise de relais particulièrement sur les situations complexes
- D'avoir un deuxième regard sur les situations et de prendre de la distance avec celle-ci

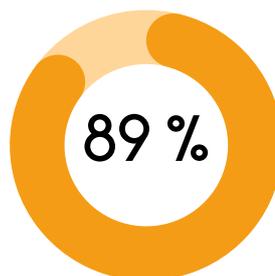
LA COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES

LES +

- Echanges fluides et réguliers

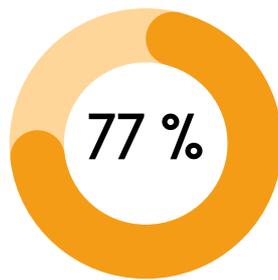
LES -

- Manque de visibilité sur les actions



89 % des répondants ayant déjà sollicité le DAC sont "satisfaits" ou "très satisfaits" de la transmission d'informations entre eux et le DAC.

LES BESOINS NON COUVERTS



77 % des répondants ayant déjà sollicité le DAC ont répondu non à la question "il y a-t-il eu des besoins non couverts"

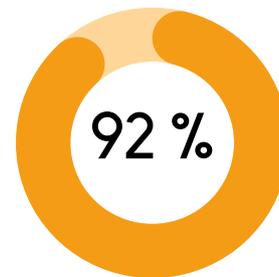


Malgré une majorité de « non » à la question, elle a mis en lumière l'incompréhension de certains professionnels concernant les limites d'intervention du DAC.

BENEFICE POUR LA PERSONNE

LES +

- Permet la fluidification du parcours global de la personne et facilite la coordination entre les secteurs
- Permet le maintien à domicile des personnes accompagnées
- Permet de proposer des aides adaptées aux besoins de la personne



92 % des répondants ayant déjà sollicité le DAC considèrent que l'intervention du DAC a été bénéfique pour la personne

ACTIONS A DEVELOPPER SELON LES PARTENAIRES

QUESTION A CHOIX MULTIPLES

214
votes

Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des professionnels (médico-sociaux, sanitaires et sociaux) sur les dispositifs et ressources qui existent sur le territoire.

134
votes

Organisation de temps de formation auprès des professionnels (médico-sociaux, sanitaires et sociaux) sur des thématiques précises.
Exemple : la mise sous protection, entrée en EHPAD, etc.

53
votes

Organisation de groupes de travail afin de structurer des parcours de santé spécifiques

24
votes

Appui méthodologique auprès des professionnels dans le cadre de montage de projets
(ex : réponse à des appels à projet, etc.)

CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

FORCES

- Des professionnels majoritairement satisfaits des services rendus par le DAC.
- Le DAC perçu comme un soutien de proximité sur les situations complexes.
- Un appui la coordination des différents secteurs permettant la fluidification des parcours de santé du bénéficiaire.
- Des réponses et propositions adaptées aux besoins et aux attentes des usagers au profit du maintien à domicile.

MENACES

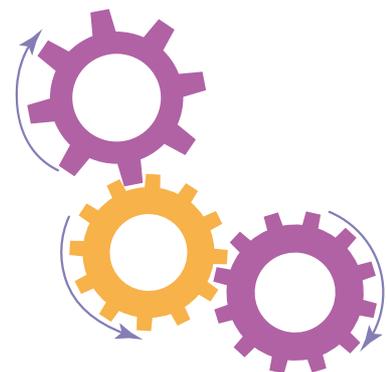
- Manque de ressources sur le territoire qui fragilise le travail de coordination des parcours

FAIBLESSES

- Des limites d'interventions pas assez lisibles.
- Un besoin d'amélioration et d'harmonisation interne d'échange et de partage d'informations avec les professionnels.

OPPORTUNITES

- Déploiement de SPHERE sur la région.
- L'envie des partenaires de bénéficier de l'expertise d'AS 37 pour développer des actions de sensibilisation et la formation des professionnels



Les projets en cours

● Les Soins Oncologiques de Support

L'association Appui Santé 37, forte de son expérience dans la structuration des parcours a déposé en 2022 un dossier auprès de l'ARS Centre-Val de Loire afin de porter le déploiement des Soins Oncologiques de Support (SOS) en ville, pendant la phase curative d'un cancer. Cette candidature avait notamment pour objectif de répondre à l'absence de coordination des SOS en ville sur le département.

En parallèle, l'association a également répondu à un appel à projet de l'ARS CVL /INCA portant sur la création d'un parcours de soins global après le traitement d'un cancer.

En début d'année 2023, l'ARS Centre-Val de Loire a validé les deux projets déposés et a donc fait le choix de confier le déploiement des Soins Oncologiques de Support en ville, pendant et après la phase curative d'un cancer, à l'association Appui Santé 37.

En 2023, l'association va donc pouvoir proposer aux personnes atteintes d'un cancer, sur orientation ou prescription d'un professionnel de santé, le financement de plusieurs parcours de soins de support tels que du soutien psychologique, un accompagnement diététique, des soins de socio-esthétiques ou encore un bilan d'activité physique adaptée.

Les SOS, de quoi parle-t-on ?

Les Soins Oncologiques de Support (SOS) font partie intégrante du parcours de soins en cancérologie. Ils ont pour objectifs de diminuer les effets secondaires des traitements ainsi que les effets de la maladie et d'assurer la meilleure qualité de vie possible aux patients et leurs proches sur le plan physique et psychologique.

Les SOS sont définis par la circulaire du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».



● ICOPE

ICOPE (Integrated Care for Older PEople) est un programme conçu par l'Organisation Mondiale de la Santé et déployé sur la région Centre-Val de Loire par l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA).

Depuis février 2022 et jusqu'à janvier 2025, le territoire de la CPTS O'Tours constitue une partie du territoire de l'expérimentation financée dans le cadre de l'article 51 à destination des professionnels de santé.

Afin de permettre aux acteurs du domicile, hors professionnels de santé, de participer au repérage précoce d'ICOPE, l'ERVMA a lancé un appel à candidature pour le portage de la coordination territoriale de cette expérimentation 'Hors article 51' sur la base de financements complémentaires.

Appui Santé 37 a été retenue pour porter ce déploiement auprès des acteurs du domicile de juillet 2023 à décembre 2024.

ICOPE, de quoi parle t-on ?



Le programme ICOPE (Integrated Care For Older PEople) est un programme de santé publique porté par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ce programme cible 6 capacités intrinsèques considérées comme essentielles (la mobilité, la mémoire, la nutrition, l'humeur, la vue et l'audition) et dont la prise en charge précoce apparaît indispensable pour permettre un vieillissement en santé. Il se compose de 5 étapes : Dépistage, Evaluation, Plan de soin personnalisé, Fléchage du parcours de soins et suivi du plan d'intervention, Implication des collectivités et soutien aux aidants.

Le Rapport financier

● Les chiffres clés

Comptes d'exploitation

1 439 276 €

Ressources
d'exploitation

1 448 111 €

Charges
d'exploitation

-8 835 €

Résultat
d'exploitation

Bilan comptable

Actif : 846 483 €

Actif immobilisé : 27 297 €

Actif circulant : 819 186 €

Passif : 846 483 €

Fonds propres : 199 290 €

Provisions : 431 772 €

Dettes : 215 421 €

Compte de résultat détaillé

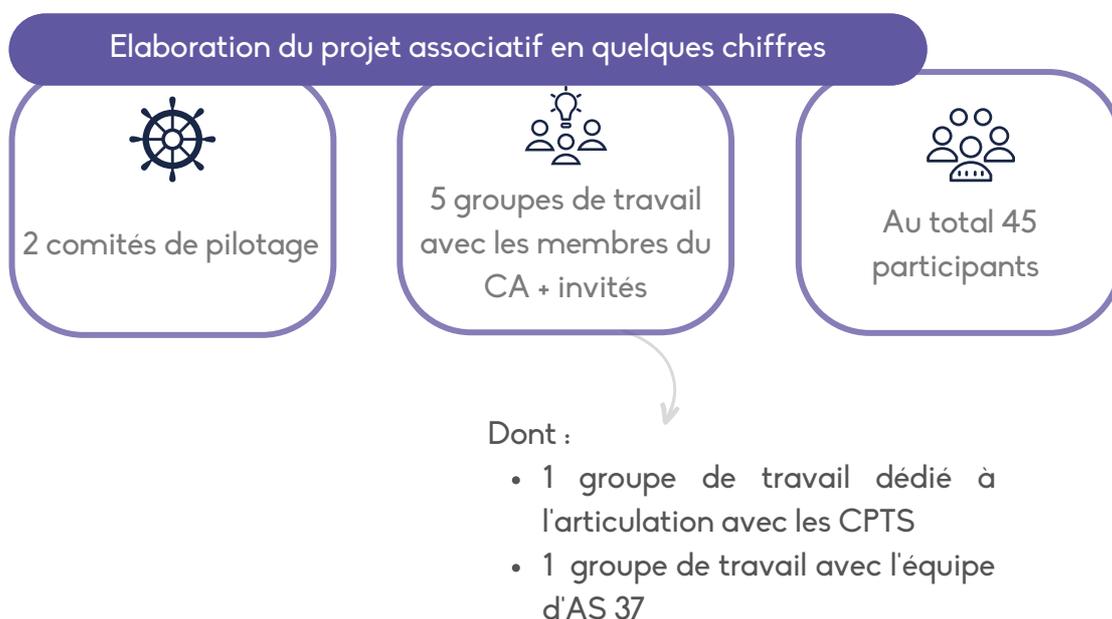
CHARGES	2022
Autres Achats	22 386
Services externes	176 548
Impôts et Taxes	63 552
Salaires Chargés	957 676
Dot. Amort. & Provision	227 946
Reports en fonds dédiés	0
Autres Charges	2
Charges financières	0
Charges Exceptionnelles	0
Résultat excédentaire	0
TOTAL	1 448 111

PRODUITS	2022
Locations diverses	2400
Subventions	1 425 100
Reprise provisions	2 180
Transferts charges	9 590
Utilisations des fonds dédiés	0
Autres Produits	7
Produits Financiers	0
Produits Exceptionnels	8 835
Résultat déficitaire	0
TOTAL	1 448 111

Les orientations 2023

● Le projet associatif

Les premiers travaux pour l'élaboration du projet associatif ont débuté en octobre 2022 avec l'installation du comité de pilotage, composé des membres du bureau. Ils ont duré jusqu'en juin 2023.



Les échanges ont permis de définir la stratégie de déploiement de l'Association Appui Santé 37 pour la période 2023 / 2027, comprenant 3 axes prioritaires :

- Légitimer le projet d'AS 37
- Consolider le DAC
- Élargir l'offre d'AS 37



Le document final est accessible sous : www.appuisante37.org

● Les orientations retenues pour 2023



Mettre en œuvre les Soins Oncologiques de Support pendant et après traitement d'un cancer.



Déployer l'observatoire des ruptures des parcours au sein du DAC puis auprès des partenaires, et organiser la remontée des données aux partenaires compétents.



Mettre en place la démarche qualité du service rendu par le DAC pour mieux répondre aux besoins des professionnels et des personnes accompagnées.



Ancrer le DAC dans le territoire en s'assurant de la cohérence de ses actions avec les missions des partenaires / projets



2 allée du petit cher
37550 Saint-Avertin

 www.appuisante37.org